

Exercice n°2

Pour D. Ricardo, l'échange international s'explique par le **principe des avantages comparatifs**. Pour dire les choses autrement, supposons que le nombre d'heures de travail que nécessite la production d'un ordinateur soit de 500 heures dans le pays A, et 400 heures dans le pays B. Parallèlement, supposons que le nombre d'heures que nécessite la production d'une tonne de riz soit de 150 heures dans le pays A et 50 heures dans le pays B.

Source : SES ; Terminale ES ; Bordas 2003

Travail à faire

1	Si les deux pays A et B veulent s'insérer dans la Division Internationale du Travail, quelles seraient leurs spécialisations respectives dans une logique Smithienne
2	Illustrez l'expression soulignée à l'aide de l'exemple dans le document.